

## Je m'implique

---

Je désire m'impliquer comme parent bénévole pour les activités suivantes :

- Être membre de l'OPP Marie-Derome

### Activités bénévolat :

- Toutes les activités
  - Soirées cinéma
  - Campagne de financement
  - Rentrée scolaire
  - Photographie scolaire
  - Spectacle de Noël
  - Journée champêtre
  - Autres

Nom : .....

Téléphone: .....

Courriel : .....



### OPP Marie-Derome

---

École Marie-Derome  
995, rue Camaraire  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
J3A 1X2

Téléphone (450) 359-6521

Messagerie : [oppecolemariederome@gmail.com](mailto:oppecolemariederome@gmail.com)  
Site web : <http://derome.e.csdhr.qc.ca>

## OPP Marie-Derome

---



*S'impliquer à l'école*



## Présentons l'OPP

La participation des parents permet à l'école de remplir pleinement sa mission éducative auprès des jeunes. Remarquons que cette participation s'exerce de différentes façons :

- ◇ Le parent doit d'abord s'impliquer personnellement auprès de son enfant pour assurer sa présence et sa réussite à l'école; il est présent à la rencontre des enseignants, à la remise des bulletins, etc.
- ◇ Il est souvent invité à participer aux activités de l'école, soit à titre de personne-ressource, soit en tant que bénévole, soit en guise de spectateur des réalisations des élèves;
- ◇ Il peut donner son avis quand vient le temps d'orienter l'école, d'exprimer les attentes des parents ou de se prononcer sur un projet particulier;
- ◇ Il peut s'engager directement dans les structures scolaires de participation.

L'organisme de participation des parents (OPP) joue un rôle clé dans le développement de cette contribution parentale.

## L'OPP, pour faire quoi au juste

### L'OPP a pour but

- ◇ Promouvoir la participation des parents à la réussite scolaire de leur enfant;
- ◇ Développer la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école.

Le projet éducatif définit ce que l'on attend de l'école, ses orientations propres et les mesures qui en assurent l'application :

- ◇ Maintenir vivante la réflexion des parents sur ce que l'on veut pour les jeunes;
- ◇ Mettre en commun les préoccupations des parents et les partager avec les personnes concernées;
- ◇ Donner son avis aux parents sur tout ce qui concerne les parents;
- ◇ Soutenir l'action des parents du conseil d'établissement et au comité de parents de la commission scolaire;
- ◇ Tout ceci dans un climat agréable et respectueux.

### Voici ce qu'en dit la Loi sur l'instruction publique :

« L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant. » (Art. 92.2)

« L'organisme de participation des parents peut donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents ou sur lequel les parents du conseil d'établissement le consultent. » (Art. 96.3)

## Une batterie de moyens...

L'OPP, c'est un cadre très large où chaque groupe peut insérer plein de choses, par exemple :

- ◇ Fournir aux parents l'information disponible :
- ◇ Mettre sur pied une banque de parents bénévoles :
- ◇ Participer à l'organisation d'activités parascolaires, de fêtes et autres événements importants;
- ◇ Élaborer des projets d'amélioration de l'école (ex. la cour de l'école).

Et bien d'autres choses, selon les besoins de l'école et votre créativité.

### ... et un panier de projets

- ◇ les soirées cinéma;
- ◇ le journal destiné aux parents;
- ◇ la semaine des enseignants;
- ◇ les photographies scolaires;
- ◇ l'accompagnement des élèves;
- ◇ etc.

Des levés de fonds, oui mais...

L'OPP n'est pas pourvoyeur de fonds, mais il contribue souvent à l'organisation de telles activités qui sont du ressort du conseil d'établissement et qui permettent la réalisation de nombreux projets pour les jeunes.

Au plaisir de vous compter parmi nous !

*Impliquons-nous !*